№ 46 — 1871. CVIme ANNEE Samedi 10 Juin

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
On s'abonne au bureau de la feuille, rue du Temple-Neuf, 3, à Neuchâtel, et dans tous es bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Zurich, (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s/M., Strasbourg).

PRIX DES ANNONCES :
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c.
Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c.
Les annonces se paient comptant ou par remb[t].
Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1871.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force	ETAT du ciel.	REMARQUES.
7	10,4	3,5	14,4	714,44	—	S-O	faib.	couv.	Alpes bern. vis.
8	8,7	5,0	11,4	714,80	5,3	»	»	»	Pluie le mat.
9	8,8	6,9	13,7	717,52	3,3	»	calme	»	» »

CHAUMONT.

LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
2,570	7	3,9	0,3	7,4	659,1	—	N-O	moyen	couv.	Pluie int 7-9 s.
2,570	8	2,8	0,6	6,6	659,4	4,7	»	»	»	Neige, pluie m. Loges blanches.
2,580	9	3,3	2,4	6,3	662,0	6,3	»	»	»	Pluie int., br. m. m-s.

Extrait de la Feuille officielle

du 8 juin 1871.

1. Dans sa séance du 30 mai 1871, le Conseil d'Etat a nommé les citoyens Frédéric Jeanhenry à Marin, et Lucien Morel, à Neuchâtel, aux fonctions de membres de la chambre d'assurance.

2. Dans sa séance du 6 juin 1871, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Eugène Soguel, préfet du district du Val-de-Ruz, en remplacement du citoyen Numa Bourquin.

3. Par arrêté du 6 juin 1871, le Conseil d'Etat convoque les électeurs des colléges de Neuchâtel, Fleurier, Dombresson et Chaux-de-Fonds, pour les 16, 17 et 18 juin courant, aux fins de compléter leurs députations au Grand-Conseil.

4. Faillite du citoyen Aristide Robert, cabaretier au Quartier de la Chaux-du-Milieu. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix des Ponts, du vendredi 9 juin au samedi 8 juillet 1871, ce dernier jour jusqu'à 5 heures du soir. La liquidation se fera à l'hôtel de commune des Ponts, salle de la justice de paix, le mardi 11 juillet 1871, à 9 heures du matin.

5. Bénéfice d'inventaire de Charles-Henri Jeanneret, sans profession, demeurant à la Chaux-du-Milieu, où il est décédé le 20 avril 1871. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix des Ponts, depuis le vendredi 9 juin jusqu'au samedi 15 juillet 1871, à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira aux Ponts, le mardi 18 juillet 1871, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

6. Bénéfice d'inventaire du citoyen Edouard Guinand guillocheur, demeurant au Locle où il est décédé le 27 mai 1871. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix du Locle, depuis le 8 jusqu'au 30 juin 1871, à 5 h. du soir. La liquidation s'ouvrira au Locle le samedi 1er juillet 1871, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

Publication municipale

☞ Quelques places de gardes de nuit étant vacantes, les personnes qui désireraient les remplir peuvent se faire inscrire au bureau de la direction soussignée.

Neuchâtel, le 2 juin 1871.

Direction de police municipale.

IMMEUBLES A VENDRE.

Campagnes à vendre

Deux belles propriétés de rapport situées à 1/2 heure des gares genevoises de La Plaine et de Chancy, et contenant chacune 14,500 perches fédérales, soit 13 hectares, en vignes, jardins, prés, champs, bois et bâtiment d'habitation, avec grange, écurie, remise, cave voûtée, pressoir, four, forge, etc. Eau dans la maison.

L'une pour 25,000 francs et l'autre pour fr. 50,000.

S'adr. à M. H. Domenjoz, à La Plaine (Genève).

9 A vendre de gré à gré **un pré** avec sa récolte, situé sur le territoire de Coffrane, lieu dit aux Favargettes, de la contenance de 2 et demi poses, soit ce qui y est; joûte de vent M. E. Roulet, de bise M. Dessoulavy, de joran M. Justin Perregaux, d'uberre M. D. Bourquin, sauf meilleures limites. S'adr. pour le prix et les conditions, à Auguste Jacot, boulanger à Peseux.

Maison et encavage à vendre

A AUVERNIER

On offre à vendre de gré à gré, la propriété que feu M. le greffier Girard possédait à Auvernier, et qui comprend :

1° Une grande maison renfermant habitation, écurie, feuil, emplacement de pressoirs, grandes et belles caves meublées, bouteiller et puits intarissable.

2° Un jardin potager et un grand et beau verger en plein rapport, attenant à la maison du côté de l'est.

3° Un matériel d'encavage, en parfait état d'entretien, se composant de 5 pressoirs, dont un avec bassin en pierre et vis en fer, de vases de caves d'une contenance totale d'environ 100 bosses ou 60,000 pots fédéraux, d'environ 200 gerles, et de cuves et de cuveaux de toutes dimensions.

Cette propriété est un des plus beaux établissements d'encavage de la Côte.

S'adr. pour visiter l'immeuble, à M Baltschun, conseiller de préfecture, à Auvernier, et pour traiter, au not. A. Roulet, à Peseux.

Maison à vendre à Auvernier

On offre à vendre de gré à gré, au bas du village d'Auvernier, lieu dit à la Bâla, la maison connue sous le nom de pinte ou restaurant du Lion d'or, se composant d'un rez-de-chaussée avec débit de vin, et deux étages comprenant chacun un logement.

Cet immeuble, qui jouit d'une bonne clientèle, serait pour raison de départ, cédé à un prix engageant.

S'adresser pour le voir à Mme Perrochet-Colin, et pour les conditions de vente au notaire Bonnet, à Auvernier.

Maison de campagne à vendre

à Neuchâtel.

On offre à vendre à Neuchâtel, aux portes de la ville et dans une charmante situation, une maison restaurée dernièrement, renfermant 12 chambres et dépendances, divisées en 3 logements; grange, écurie, feuil, cour, jardin, fontaine. Vue classique. Prix 52000 fr. Rapport brut 6 1/4 %. S'adr à M. Wavre, notaire, à Neuchâtel

Propriété industrielle

d'un revenu assuré.

A vendre, dans une localité populeuse et florissante du canton de Vaud, à 10 min. d'une gare de l'Ouest-Suisse et sur la grande route y conduisant, **un joli immeuble** de 509 perches fédérales de très-bon terrain. Cette propriété consiste en deux maisons d'habitation avec caves voûtées, battoir à grain, scierie à marbre à 3 cadres; atelier de marbrerie; etc., le tout en bon état et de construction récente. Une rivière intarissable borde la propriété d'un côté, et une belle chute d'eau sert de puissant moteur aux usines. Prix avantageux et grandes facilités de paiement, en sorte que si l'acquéreur est actif et intelligent, il est certain de réussir.

S'adr. aux initiales W. R. 617, agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève. (H 2849 X)

14. A vendre ou à louer une maison composée de cinq petites chambres et dépendances, avec fruits, jardins et terrasse jouissant d'ombrages et d'un superbe panorama des Alpes. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

15 On vendra par voie d'enchères publiques jeudi 15 juin prochain, au 3me étage de la maison n° 8 rue des Poteaux, divers objets mobiliers tels que : bois-de-lit, tables, chaises, buffets, commodes, de la literie et une grande quantité de linge de corps, batterie de cuisine et autres articles.

Les montes commenceront à 9 heures du matin. *Greffe de paix.*

Vente de foin et regain.

Le Conseil administratif de la commune de Fenin vendra par voie d'enchères publiques les récoltes en foin et regain des propriétés communales, savoir : d'un pré irrigué par les égoûts du village, de la contenance d'environ 11 poses, et plusieurs autres pièces de différentes grandeurs.

Ces mises auront lieu sous de favorables conditions, qui seront lues avant les enchères, le lundi 19 juin 1871, à l'hôtel de commune, à 1 heure après midi

Au nom du Conseil,
Le Secrétaire,
Sam. DESSOULAVY.

17. La Direction des forêts et domaines de la République fera vendre en montes publiques sous les conditions qui seront préalablement lues, le lundi 12 juin, dès les 8 1/2 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt de Fretereules :

40 moules de hêtre;
5,000 fagots.

Le rendez-vous est sur la route, au pied de la forêt.

Neuchâtel, le 29 mai 1871.

L'Inspecteur des forêts et domaines,
A LARDY.

Vente de fourrages

L'hoirie de Jean-Louis Duvanel fera vendre aux enchères, le **samedi 17 juin courant**, la récolte en herbe d'environ **vingt poses** de terre situées sur le territoire de la commune de Brot.

Le rendez-vous est à l'auberge de la Couronne, à Brot-Dessous, à 9 h. du matin.

Mises d'herbes

au territoire de Cernier et de Chézard.

M. Ch.-Clément Veuve et dame Augustine Veuve née Evard, exposeront en mises franches et publiques, la récolte en foin et regain compris, d'environ 45 poses, dont une grande partie en esparcette, le **21 juin 1871**.

Le rendez-vous est à l'hôtel de la Couronne à Cernier. Les mises commenceront à 1 heure précise.

Conditions favorables.

Mises d'herbes, d'orge et d'avoine

Théodore Challandes-Lesquereux, à Fontaines fera vendre aux enchères publiques, aux conditions habituelles, **le lundi 12 juin prochain** la récolte d'environ 35 poses en foin et esparcette, et 10 poses avoine et orge.

Le rendez-vous est devant sa maison à 9 heures du matin.

Enchères de récoltes

Samedi 24 juin 1871, à 9 h du matin, les héritiers de Mme veuve Renaud, feront vendre aux enchères la réélolte d'environ dix-sept poses en foin, graines et pommes de terre. Rendez-vous à l'hôtel Renaud, aux Hauts-Geneveys.

Enchères de récoltes

Ensuite de l'incendie qui a détruit sa maison, le citoyen Louis-Alexis Jacot, propriétaire à Boudevilliers, fera vendre aux enchères publiques, à de favorables conditions, le vendredi 16 juin 1871, dès 9 heures du matin, la récolte pendante en foin, blé, orge, avoine, seigle, pommes de terre, etc., d'environ 50 poses de terre. Le rendez-vous aura lieu chez Mad. Känel, aubergiste à Boudevilliers.

A VENDRE

Vente en gros

de vin de propriétaire

Jura et Bourgogne, récoltes de 1865 à 1870.

Vins rouge et blanc des premiers crus de **Tonnerre** et de **Chablis** spécialement recommandés aux amateurs. S'adr. à M. Diez, propriétaire, rue du Clos 16, à Besançon (Doubs).

Mme Klein-Bernheim, rue l'Hôpital 15

A reçu un nouvel assortiment de ceintures, rubans, velours de St-Etienne, qu'elle vendra comme d'habitude à un prix très avantageux.

Liquidation

Pour cause de départ, on vendra différents objets en fourniture de mode, chapeaux, formes, fleurs, velours, rubans, satin, crêpe, gaze, tulle, blondes, etc., au prix de fabrique. La vente durera jusqu'au 21 de ce mois Rue de l'Oratoire 5, au 1er

26 A vendre trois jeunes chiens de garde, poil court, tachetés noir et blanc, belle race. S'adr. à la Prise Imer, près Corcelles.

27 A vendre plusieurs centaines de chars de **belle maçonnerie**, à prendre aux réservoirs du Plan. S'adr. aux bureaux de la Société des Eaux, rue Purry 4, ou au surveillant au Plan.

Au Panier-fleuri

A vendre d'occasion un petit char à trois roues, très solidement construit et ayant peu servi, pour un enfant malade ou infirme.

29. A vendre, 22 poules et un coq. S'adr. à Emilie Schupbach, à Valangin.

30 On offre à vendre une chienne d'arrêt, âgée de 5 mois. S'adr. à Ed. Ducommun, Ecluse 35.

31. A vendre faute de place un secrétaire et une table à ouvrage, chez M. Mérian, à St-Nicolas 4.

32. A vendre un grand potager avec tous ses accessoires, grande caisse à eau en cuivre, bassine pour la confiture, etc., pour 120 fr, Place des Halles 8, 1er étage.

33. On offre à vendre un potager avec ses accessoires, très-bien conservé. S'adr. à M. Fritz Perrin, à Colombier.

AVIS AUX DAMES

Occasion propice pour emplettes de ménage et de dots.

La maison soussignée est chargée de vendre à des conditions exceptionnelles, pour compte d'une tisseranderie des plus renommées dans les Vosges, quelques cents pièces de

Toiles de lin et de chanvre

blanchies sur le pré, de tissage à la main, d'une solidité garantie et indubitable,

en qualités fortes et fines pour chemises et en qualités extra-fortes pour draps de lit

Largeur :

en 78 à 80 cm de 65 à 90 c. la brache de 60 cm
en 88 » de 75 à 110 c. » »
et en 100, 120, 160, 180 centimètres de largeur à des prix en proportion des simples largeurs.

Linges de table.

Torchons et essuie-mains, de 40 à 75 c. la brache.
Mouchoirs de fil, blancs, de fr. 6½ à 14 la douz.

Les toiles naturelles des Vosges sont, comme on sait tout ce qu'il y a de mieux quant à la solidité, et bien à préférer à d'autres provenances.

On est prié de s'adresser pour échantillons franco **à Buess et Hindenlang,**
(H 1440 b) **à Bâle.**

M. J. Bangerter se charge de livrer à domicile par bauche ou demi-bauche, de la tourbe manufacturée bien sèche, à un prix raisonnable. S'adr. rue des Moulins 51, 2me étage

---

MACHINES AGRICOLES
MENN ET BELZ,

à la Coulouvrenière 7, près **Genève**

Pressoirs à vin et à cidre.
Battoirs à blé à bras nouveau système.
Manèges à 1, 2 et 3 chevaux.
Vans mécaniques perfectionnés.
Trieurs à grain L'huillier.
Pompes à purin, à transvaser.
Pompes pour puits, dites pour arrosage.
Puits instantanés.
Concasseurs. Hâche-paille.
Couperacine. Vendangeuses.
Treuils pour pressoirs.
Broyeurs à fruits, etc. (H-2805-X)

---

37 M. Borel, étalonneur, est chargé de vendre **une grande bascule** bien établie et en parfait état, de la force de 25 quintaux, à un prix excessivement réduit, vu la position du propriétaire S'ad. Chavannes 21

Keating's cough lozenges
ou
Tablettes pectorales de Keating

L'expérience a pleinement confirmé et confirme chaque jour davantage la réputation supérieure de ces tablettes, pour la guérison de **la toux, de l'enrouement, de l'asthme, des difficultés de la respiration et des autres maladies pulmonaires.** Se vend en boîtes de fr. 1»60 et fr. 4, chez **M. Henri Gacond,** rue du Seyon, seul dépositaire pour Neuchâtel et seul agent pour la vente en gros.

Vis de pressoirs en fer

Fabrication spéciale à la forge de Serrières, de toutes grandeurs, à la garantie, à des prix les plus bas connus jusqu'ici.

MM. les encaveurs sont priés de ne pas attendre à l'approche des vendanges de faire leurs commandes. S'adr à Fréd. Martenet, à Serrières.

A LA VILLE DE PARIS
Draperie et Nouveauté
Habillements pr hommes et enfants

La maison BLUM frères annonce à ses clients que ses magasins sont très bien assortis pour la saison d'été.

Robes de chambre, cravates, chemises et faux-cols.

A côté et sous l'hôtel du Faucon. Maisons à Genève, Lausanne et Vevey.

Machine à battre les faulx

Au moyen de cette machine on bat une faulx en cinq minutes. Ouvrage construit solidement et perfectionné. On ne fabrique que sur commande. Expédition en remboursement, chez Georges-Louis Magnenat, maréchal et charron, à Valleyres s/Montagny, près Yverdon (Vaud). — (Ecrire franco.)

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE DE BŒUF

Procédé LIEBIG
de **Robert Tooth**
à **Sydney (Australie)**
Hors concours - Paris 1867
Médaille d'or, Amsterdam 1869

(Marque de fabrique)

Qualité supérieure
Le **seul admis** par le **gouvernement anglais** pour les hospices civils et militaires du Royaume-Uni et des colonies.

Le pot de 1 livre angl. fr. 12, de ½ liv. fr. 6»25, de ¼ liv. fr. 3»50, de ⅛ liv. fr. 1»90.

BURKEL frères à GENÈVE, seuls agents consignataires. (H-2675-X)

Dépôt chez MM. **Baillet,** pharmacien, et Mlle **Zimmermann,** à **Neuchâtel; H. Chable,** à **Colombier.**

AU MAGASIN DE CONFECTIONS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
GRAND'RUE N° 6.

MOISE BLUM prévient le public et particulièrement sa clientèle qu'il vient de recevoir un assortiment complet de vêtements pour hommes et jeunes gens, chemises, faux-cols et cravates. Draperie et nouveauté pour ceux qui préfèrent s'habiller sur mesure.

Même maison, magasin d'aunages et confection pour dames.

Au restaurant de la Chaumière

au Mail, du poisson frais tous les jours.

Pour cause de départ

A VENDRE un ameublement de salon composé de :

Un canapé, 2 fauteuils, 6 chaises, genre « bois recouvert », couverts en velours grenat ;
Trois garnitures de fenêtres, rideaux mousseline brodée ;
Lambrequins velours, galeries dorées ;
Une grande glace, une table ovale noyer, dessus marbre blanc ;
Une console de même ;
Un grand divan dossier fixe couvert en reps rouge rayé ;
6 chaises noyer couvertes en reps rouge rayé ;
2 lambrequins de fenêtres » » »
3 lits en noyer dont 2 avec paillasse à ressort ;

Ces meubles, fabriqués depuis peu, sont en parfait état, et sont à vendre ensemble ou séparément, avec grand rabais. S'adr. faub. du Crêt n° 14, au rez-de-chaussée.

Magasin Quinche

Macaronis de Naples. Huile d'olives extra-fine

---

47 On offre à vendre un joli potager avec accessoires. S'adr. au bureau du journal.

Papauté Judiciaire
ou
l'Inquisition en Suisse

dans le canton de Vaud en 1869-1870 par **E. Jaccard**

Brochure à 30 centimes en vente chez M. Davoine libraire et chez l'auteur, rue Purry 6, 2me étage, Neuchâtel.

---

49 On offre à vendre une petite voiture pour enfant, bien conservé S'adr. faubourg du Lac, n° 27, 3me étage.

---

50. On offre à vendre un piano pour des commençants et divers autres meubles. S'adr. 6 rue de l'Orangerie, 2me étage.

---

51 A vendre pour cause de déplacement, des engins de gymnastique ayant très peu servi et placés dans un endroit couvert, où ils ont été à l'abri de toute avarie. S'adr. faub. de l'Hôpital 64.

ON DEMANDE A ACHETER.

52 On demande à acheter de rencontre un pianino en bon état. S'adr à Mlle Elisa Petitpierre, faubourg du Crêt 15.

---

53 On demande à acheter d'occasion deux petits fourneaux en fer. S'adr. à M. Jacot-Wirz, à Colombier.

---

54 On demande un lit pour enfant de 2 à 5 ans. S'adr. à Mme Bovet, au bas de la rue du Château.

---

55 On demande à acheter, une table à manger à coulisses, un canapé-lit et une presse à copier. S'adr. au bureau d'avis.

---

56 On demande à acheter un schild en fer pour auberge ou hôtel. S'adr. à Gacon serrurier.

A LOUER.

57. A louer, une chambre propre, pour une ou deux personnes, avec ou sans la pension. S'adr. rue du Seyon 8, au second.

---

58 Vaste magasin à louer au centre de la ville, pour le 1er juillet. S'adr. au bureau.

---

59. Pour de suite, une petite chambre meublée, avec la pension. S'adr. au magasin de modes, au Terreaux 5.

---

60. A louer une chambre meublée, et si on le désire, deux cabinets, et part à la cuisine. S'adr. rue St-Maurice 3, 3me étage.

---

61. A louer, pour de suite, une chambre meublée, pour un ou deux messieurs, au rez-de-chaussée, rue de l'Oratoire 7.

---

62. M. Paget offre à louer dans son nouveau domicile au Tertre 4, une chambre meublée, se chauffant d'où l'on jouit d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes.

---

63. Chambres meublées et indépendantes à louer. S'adr. au bureau d'avis.

---

64. On offre à louer, pour l'époque de St-Jean, ou de suite si cela pouvait convenir, la maison dite **la Goulette,** sise au milieu d'une campagne à quelques minutes de St-Blaise ; cette maison, agréablement située au-dessus du beau vallon de Rueau, conviendrait à une famille, ou à un pensionnat, elle comprend cinq chambres principales et beaucoup de dépendances ; plus un jardin potager. On jouit depuis cette propriété de la vue du lac, des Alpes et du Jura. S'adr. pour d'ultérieurs renseignements au propriétaire, Henri Monnier, à Marin.

---

65. A remettre dès la St-Jean prochaine, un appartement de neuf pièces avec grandes dépendances, au 2me étage de la maison Guebhard-Bovet, n° 19, au faubourg de l'Hôpital à Neuchâtel. S'adr. à M. Reymond, notaire, Industrie 4.

---

66 Appartements meublés et pension, chez Mme Balsiger, faubourg du Crêt 27.

---

67. A louer à un prix modique, à Vallamand-dessus, un bel appartement non meublé, composé de 4 chambres et cuisine. S'adr. à Frédéric Piquilloud, au dit lieu.

---

68. On offre à louer, à Cudrefin, maison de la poste, un appartement meublé ou non, de 2 ou 3 chambres avec cuisine. On donnerait la pension si on le désire. S'adr. à W. Milliet, buraliste, à Cudrefin.

---

69. A louer une belle grande chambre meublée ou non. Belle vue. S'adr. rue de la Serre 3, au 2me.

---

70. A louer, pour la St-Jean, à un ménage tranquille et sans enfants, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au magasin Quinche.

---

71. A louer, pour St-Martin 1871, un bel appartement de 4 chambres, cuisine, cave, bûcher et portion de jardin. S'adr. à Daniel Rouf, aux Geneveys sur Coffrane.

A LOUER au bord du lac de **MORAT, une maison de campagne,** meublée, avec dépendances, 12 chambres, salle à manger et salon.

Belle vue sur les Alpes.

S'adr. au bureau de C. Carrard et Cie, banquiers, à Lausanne. (H. 1010 L)

---

73. A louer, une chambre meublée pour messieurs ; le même offre à vendre une voiture d'enfant. S'adr. Ecluse 19, 2me étage.

---

74 A louer une jolie chambre non meublée et une non meublée, à 2 croisées, toutes deux bien situées. Ecluse 18, au 2me.

DEMANDES A LOUER.

75. Un ménage sans enfants, et de toute moralité, demande à louer à Corcelles ou Cormondrèche, un logement ayant une vue agréable, et part à un jardin. S'adr. E. P. Côte 215, Locle.

---

76. Une famille peu nombreuse et tranquille demande à louer pour Noël prochain ou plus tôt, un logement de 4 à 5 pièces d'un accès facile et dans de bonnes conditions de salubrité. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

---

77. Une personne seule demande pour de suite ou pour St-Jean un logement de 3 à 4 pièces si possible au centre de la ville et une belle vue. S'adr. à Rod. Lemp, rue Purry 4.

---

78. Un petit ménage de deux personnes demande pour de suite ou la St-Jean un logement de 6 à 7 pièces, si possible au centre de la ville. S'adr. à Rod. Lemp, rue Purry 4.

OFFRES DE SERVICES.

79. Une cuisinière bien recommandée, qui parle les deux langues, cherche à se placer pour la St-Jean. S'adr. rue du Château 14.

---

80. Une jeune fille allemande, de 20 ans, bien recommandée, cherche une place de femme de chambre ou de bonne d'enfant. S'adr. à Mme Barbezat, rue de l'Hôpital 13, au 4me.

---

81. Demande de place : **une jeune fille** possédant un bon certificat, désire une place chez une bonne famille de la Suisse française, pour apprendre la langue. S'adr. aux chiffres P. I., 594 à l'office de publicité de Haasenstein et Vogler, à Bâle. (H 2098 c)

---

82. Une bonne femme de chambre de Bavière, âgée de 25 ans, aimerait entrer dans une bonne famille ; elle sait coiffer, coudre, laver et repasser, et servir à table ; bonne recommandation. S'adr. à Mad. Widmeyer, ruelle des Halles 3.

---

83 Une fille qui connait un peu le français, cherche à se placer de préférence dans une famille qui parle cette langue, afin de se perfectionner. Elle vaquerait aux soins du ménage sans exiger de salaire. S'adr. ruelle Dublé 3, au 4me.

---

84. On désire placer pour la St-Jean, une jeune fille de la Suisse allemande, très-brave, sédentaire, aimant le travail, sachant coudre, raccommoder les bas, outre quelque habitude de soigner un ménage. Elle n'exigerait qu'un modique salaire, pourvu qu'elle ait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. à Mad. Favre-Muller à Bevaix.

---

85 Un domestique âgé de 32 ans, fort et robuste, demande une place, si possible dans la ville. Il a été employé 13 ans dans la même maison. S'adr. à Rod. Lemp, rue Purry 4.

---

86. Plusieurs filles de la Suisse allemande cherchent à se placer pour apprendre le français, les unes sans rétribution, les autres se contenteraient d'un petit gage. S'adr. à Rod. Lemp, rue Purry 4.

---

87. Deux bonnes sommelières demandent à être placées ; bons renseignements. S'adr. à Rod. Lemp, rue Purry 4.

---

88 Une bonne femme de chambre, munie de bons certificats, demande une place pour la St-Jean. S'adr. à Rod. Lemp, agent rue Purry 4.

---

89. Deux bonnes cuisinières bien recommandées, demandent à se placer. S'adr. à Rod. Lemp, rue Purry 4.

---

90. Une Neuchâteloise âgée de 26 ans, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise, désire se placer. S'adr. à Mlle Presset, rue de l'Oratoire 3, au second, entre 4 et 6 heures.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

91. On demande pour de suite à l'hôtel de Chaumont, une cuisinière à café, pas trop jeune et bien recommandée.

---

92. On demande de suite ou pour la St-Jean, une bonne cuisinière bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

---

93. Une cuisinière d'environ 50 ans, trouverait de l'occupation dans une auberge du vignoble ; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

---

94 On demande pour la campagne une bonne cuisinière qui pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau d'avis.

---

95. Une domestique d'un certain âge, forte et robuste, pouvant produire de bonnes recommandations et sachant faire une bonne cuisine ordinaire, trouverait une place avec salaire de 20 à 30 francs par mois. S'adr. à M. E. Falguière, propriétaire, soit à Lausanne ou à Bretigny sur Morrens, canton de Vaud.

---

96 On demande pour entrer de suite un premier portier connaissant bien son service et de toute moralité. S'adr. à l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

---

97. On demande pour le 20 juin une fille de toute moralité pour s'aider dans un ménage et travailler un peu à la campagne. S'adr. au bureau.

PLACEMENTS DIVERS

98. Une bonne nourrice désire se placer de suite. S'adr. faubourg de l'Hôpital 48, au 2me.

99. Pour la fabrication de membres mécaniques, plusieurs ouvriers habiles à travailler finement et exactement le bois et le métal, peuvent avoir des places, chez H. Weber-Moos, Rindermarkt 7, Zurich.

109. **Offre d'emploi.** On demande une femme de 35 à 45 ans, catholique, fille ou veuve sans jeunes enfants, et de bonne santé, avec des connaissances suffisantes pour soigner 4 vaches et la laiterie. Traitement annuel 300 fr., nourriture et logement en sus. S'adr. avec de bons renseignements avant le 20 juin 1871, à Mad. la propriétaire du château de Bois-Millet par Voulx, département de Seine et Marne, France.

101. Un jeune homme de la Suisse allemande, qui connait plusieurs langues, et qui a fait trois années d'apprentissage de commerce, désirerait se placer en ville, dans une maison où il pourrait faire les écritures et se perfectionner dans la langue française, de préférence dans une maison de gros; il n'exigerait aucun salaire, et se contenterait de sa nourriture ou de sa chambre. S'adr. au bureau d'avis.

102. Un jeune étudiant en théologie, bernois, pieux et recommandable sous tous les rapports, cherche pour trois mois d'été, une place de précepteur dans une famille neuchâteloise où il pourrait se perfectionner dans le français. S'adr. à Mad. de Perrot-Bovet, à Areuse.

103. On demande plusieurs pierristes; un bon paiement est assuré S'adr. au bureau d'avis.

104. Un jeune homme recommandable sous tous les rapports, qui vient de finir son apprentissage, demande une place de jardinier. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

105. On a échangé vendredi, à l'enterrement de 1 heure place Purry n° 9, **un parapluie en soie.** Prière de l'échanger chez M. Landry, coiffeur.

AVIS DIVERS.

☞ Le Comité de la **Société de chant l'Orphéon** prévient les personnes invitées à prendre part à la course de Serroue, que celle-ci est renvoyée, vu la température de ces derniers jours, jusqu'à nouvel ordre.

Cercle national

Les membres du Cercle sont avisés que le montant des cotisations du 1er semestre de 1871, non rentrées au 20 juin courant, sera pris en remboursement par la poste dès le 21 du même mois. Jusqu'à cette époque les quittances peuvent être retirées auprès du servant.

AVIS. Les personnes qui auraient des vues sur le poste de garde-forestier de la commune de Chézard et St-Martin, sont invitées à s'annoncer avant le 1er juillet prochain, chez M. Gustave Tripet, président du Conseil administratif, au Grand-Chézard.

L'ÉTABLISSEMENT d'instruction scientifique AU SALON

près LUDWIGSBURG, (royaume de Wurtemberg) demande un bon

PRÉCEPTEUR

pour enseigner les langues anglaise et française et si possible aussi les mathématiques, une partie des polytechniques et le dessin. Selon ses capacités il aura en outre de son entretien, des appointements de 360 à 500 florins, soit environ 750 à 1070 francs. Adresser les offres avec certificats à l'inspecteur

(H-50-S) **W. PAULUS.**

Société de tir d'infanterie du district de Boudry

Tir facultatif à Colombier, dimanche 11 courant, à 1 h après midi.

Le Comité.

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

KOHLER et LEDREMANN

PALCE PURRY A COTÉ DE LA MAISON HAVANE

NEUCHATEL.

Rhabillage de montres, pendules et bijouterie en tous genres, entretien et posage de pendules électriques, etc.

112 On peut se procurer chez M. Sam. Delachaux, libraire-éditeur, le dernier **Rapport de la Société neuchâteloise des Missions.**

Heures fatales pour les Consignations de Lettres au Bureau des Postes à Neuchâtel

du 1er juin 1871.

DESTINATIONS.	EXPEDITIONS. I	II	III	IV	V
	heur.	heur.	heur.	heur.	heur.
Arau	X30	230	530	9	
Arbourg	X30	230	530	9	
Auvernier	VII30	VIII30	130	35	
Anet	VIII	310			
Arberg	X30	230	9		
Allemagne Nord	X30	230	530	9	
» Sud	X30	230	530	9	
Angleterre pr l'Allemagne	X30	230	530	9	
Anglet. par la France	315				
Algérie	VIII30	X40	315	9	
Amériq. par la France	315				
» par l'Allemagne	X30	230	530	9	
Avenches	VII	5			
Areuse	VIII30	35			
Bienne	X30	230	530	9	
Bâle	X30	230	530	9	
Berne	X30	230	530	9	
Boudry	VII30	VIII30	130	35	
Bevaix	VIII30	35			
Boudevilliers	145	710			
Brenets	IX5	X45	320	9	
Brot-dessus	VIII30	315	715		
Buttes	315	715			
Brévine	IX5	715			
Belgique	X30	230	530	9	
Bex	VIII30	X40	35	9	
Bayards	715	9			
Bellinzone	X30	230	530	9	
Berthoud	X30	230	530	9	
Besançon	VIII30	315			
Bôle	VIII30	35			
Cernier	145	710			
Cornaux	X30	230	9		
Côte-aux-Fées	315				
Cressier	X30	230	9		
Colombier	VII30	VIII30	130	35	
Cortaillod	VIII30	35			
Chez-le-Bart	VIII30	35			
Concise	VIII30	35			
Chaux-de-Fonds	IX5	X45	320	710	9
Chaumont	VII30				
Corcelles	IX5	345			
Couvet	VIII30	315	715		
Corgémont	X30	230	710	9	
Cormondrèche	VIII30	35			
Cerlier	230	9			
Champion	VIII	310			
Chaux-du-Milieu	IX5	715			
Cudrefin	VII	5			
Coire	X30	230	530	9	
Courtelary	X30	230	710	9	
Coffrane	IX5	320			
Delémont	X30	230	530	9	

DESTINATIONS.	EXPÉDITIONS. I	II	III	IV	V
	heur.	heur.	heur.	heur.	heur.
Dombresson	4				
Douanne	X30	9			
Estavayer	X40	5			
Espagne par Genève	VIII30	X40	35	9	
Fontainemelon	145	710			
Fenin	4				
Fleurier	VIII30	315	715		
Fontaines	145	710			
Fribourg	VII	VIII30	X30	XII30	230
France: Nord, Centre	315				
» Midi	VIII30	X40	315	9	
» Est	315				
Frauenfeld	X30	230	530	9	
Genève	VIII30	X40	35	9	
Gléresse	X30	9			
Grandson	VIII30	35			
Granges	X30	230	9		
Glaris	X30	230	530	9	
Geneveys-sur-Coffr.	IX5	320			
Grattes	345				
Hauts-Geneveys	IX5	320			
Horgen	X30	230	530	9	
Hollande, par Bâle	X30	230	530	9	
» par la France	315				
Italie par Genève	VIII30	X40	35	9	
» par Sion.	VIII30	X40	35	9	
» par Lucerne	X30	230	530	9	
Indes orientales	VIII30	X40	315	9	
Küssnacht	X30	230	530	9	
Lausanne	VIII30	X40	35	9	
Landeron	X30	230	9		
Lignières	530				
Locle	IX5	X45	320	710	9
Lucerne	X30	230	530	9	
Loges	IX5	320			
Langenthal	X30	230	530	9	
Lindau	X30	230	530	9	
Marin	VIII	310			
Morges	VIII30	X40	35	9	
Malvilliers	IX5	320			
Môtiers	VIII30	315	715		
Montmirail	VIII	310			
Moutier	X30	230	530	9	
Morat	VII	XII30			
Morteau	IX5	X45	320	710	9
Montmollin	345				
Münchenbuchsée	X30	230	530	9	
Neuveville	X30	230	9		
Noirmont	IX5	X45	320	710	9
Nyon	VIII30	X40	35	9	
Noiraigue	VIII30	315	715		

DESTINATIONS.	EXPÉDITIONS. I	II	III	IV	V
	heur.	heur.	heur.	heur.	heur.
Olten	X30	230	530	9	
Onnens	VIII30	35			
Orbe	VIII30	X40	35	9	
Paris	315				
Peseux	IX5	345			
Porrentruy	X45	230	710	9	
Pâquier	4				
Ponts	345	9			
Pontarlier	VIII30	315			
Portugal	VIII30	X40	315	9	
Payerne	X40	5			
Rochefort	IX5	320			
Ragatz	X30	230	530	9	
Renan	X45	320	9		
Soleure	X30	230	530	9	
Sonvilier	X45	320	9		
Saint-Imier	X45	320	9		
Saint-Aubin	VIII30	35			
Sainte-Croix	VIII30	X40	35	9	
Saint-Sulpice	VIII30	345	715		
Saint-Blaise	VIII	X30	310		
Salavaux	5				
Sonceboz	X30	230	530	9	
Serrières	130	9			
Savagnier	4				
Sagne	345	710	9		
Saint-Gall	X30	230	530	9	
Schaffhouse	X30	230	530	9	
Siselen	310				
Travers	VIII30	315	715		
Tavannes	X30	230	530	9	
Thielle	VIII	310			
Tourne	345				
Tramelan	X45	230	530	9	
Thoune	X30	230	530	9	
Undervelier	X30	230	530	9	
Unterseen	X30	230	530	9	
Valangin	145	710			
Verrières	VIII30	315	715		
Villeret	X30	230	710	9	
Villiers	4				
Vilars	4				
Vully	VII	XII30			
Winterthour	X30	230	530	9	
Vevey	VIII30	X40	35	9	
Val-de-Ruz, Nord	145	710			
» Sud	4				
Vaumarcus	VIII30	35			
Yverdon	VIII30	X40	35	9	
Zurich	X30	230	530	9	
Zofingue	X30	230	530	9	
Zug	X30	230	530	9	

LÉGENDE: *Chiffres* **arabes.** — de 1 heure après midi à minuit inclusivement.
Chiffres **romains.** — de 1 heure après minuit à midi inclusivement.

OBSERVATIONS: La consignation des lettres chargées doit avoir lieu 30 minutes avant les heures indiquées ci-dessus.
Il est expressément défendu d'inclure du numéraire dans les lettres jetées à la boîte.
Les dimanches et jours fériés, les bureaux sont fermés de midi et demi à 2 heures, et dès 5 heures du soir.

La Compagnie d'assurances contre l'Incendie et sur la Vie L'UNION

a l'honneur de faire savoir à MM. ses Actionnaires et Assurés qu'aucun des immeubles qu'elle possède dans Paris n'a été atteint par le bombardement ou par les récents incendies. Elle a été aussi préservée des réquisitions qu'on était en droit de craindre de la part de la Commune de Paris; la Direction de la Compagnie avait, au reste, dès le commencement des troubles, mis toutes ses valeurs en lieu sûr. La Compagnie a donc pu, grâce à ces différentes circonstances et aux mesures prises, traverser sans préjudice cette époque difficile.

La Compagnie est représentée: à **Neuchâtel**, par M Henri Junod, agent principal, rue de la Serre 5; — à **Couvet**, par MM. Coulin et Petitpierre, banquiers; — a la **Chaux-de-Fonds**, par M. le notaire Guyot; au **Locle**, par M. le notaire Michet; — à **St-Blaise**, par M. le notaire Dardel; — à **Auvernier**, par M. le notaire Bonnet; — à **Boudry**, par M. le greffier Amiet; — et à **St-Aubin**, par M. Louis Humbert

☞ Les personnes qui auraient quelque compte à régler avec Jean Jaques Renaud-Amiet, décédé à Corcelles le 12 avril 1871, ou celles qui pourraient lui devoir quelque chose, sont priées de s'adresser à sa veuve Henriette Renaud, à Corcelles, ou à son fils Charles Renaud, ferblantier à Neuchâtel, d'ici à fin juin 1871. Passé ce terme, aucun compte ne sera reconnu. Les mêmes offrent à vendre un pressoir en fer presque neuf, de 10 à 14 gerles.

AVIS

M. Karl HÆFLIGER, architecte, ayant dû transférer son domicile pour toute la durée de l'été à St-Aubin, les personnes qui auraient des communications à lui faire sont avisées qu'il sera à son bureau en ville, rue des Epancheurs 7, **tous les jeudis** de 7 et demi à 11 heures, et de 3 à 5 heures

LÉONARD IRMINGER

Rue du Temple-Neuf, à Neuchâtel

Bureau de placement

Ecritures, traductions, correspondances en langue française et allemande.

DANSE PUBLIQUE dimanche 11 juin à l'auberge de Thielle. Bonne musique et rafraîchissements

AVIS. Les communiers de Boudry âgés de 20 ans et ayant les qualités requises, sont convoqués à se rencontrer à l'assemblée générale de commune qui aura lieu à l'hôtel de ville de Boudry, lundi 12 juin courant, dès les 8 h. du matin.

Ordre du jour: Rapport sur les comptes de l'exercice 1870

Discussion du règlement des forêts.

Boudry, le 5 juin 1871.

Le secrétaire des assemblées générales,
AMIET, géomètre.

Société de tir AUX ARMES DE GUERRE du district de Neuchâtel

Tous les citoyens faisant partie des milices sont priés de se rencontrer **samedi 10 juin à 8 1/2 h. du soir,** à la grande Brasserie, pour la création d'une section du district de Neuchâtel. *Le Comité d'initiative.*

Hydrothérapie Chanélaz

Ce grand établissement fondé, perfectionné et dirigé depuis 12 ans par le Dr et professeur **VOUGA,** à proximité du lac de Neuchâtel et de la gare de Colombier, se recommande à l'attention du public et des médecins par sa situation magnifique, son excellente eau de source à 8°, alimentant un système de douches complet, par ses bains turcs et russes et sa grande piscine pour bains de rivière de 12 à 18°, suivant les heures, et enfin par ses prix modérés.

Le parc et le casino sont ouverts aux étrangers en passage à Neuchâtel. — Point de départ pour courses dans le Jura.

Cures de repos et de raisin. Ouvert jusqu'à la fin d'octobre. Grands appartements distincts pour familles.

S'adresser au Dr VOUGA, par Areuse, Neuchâtel (Suisse).

Assemblée générale du Cercle des Travailleurs

samedi 10 juin à 8 1/2 h du soir.

Ordre du jour:

Promenade pour fêter l'anniversaire de fondation du Cercle. *Le Comité.*

CULTE ANGLAIS

M. Elskes a l'honneur d'annoncer que le service religieux anglais sera célébré régulièrement, dès le dimanche 11 juin, chez M. Knöry, route de la gare jusqu'à nouvel avis.

Révd. J. GREGORY est nommé chapelain pour cette saison.

Le service aura lieu à 11 h. du matin et à 3 h. du soir.

BAINS DE GURNIGEL

Ouverture le 5 juin

Médecin : M. le Dr Verdat, de Berne.

Bureau des télégraphes. Communications postales avec Berne tous les jours. Départ de la voiture à 2½ h. de l'hôtel du Sauvage à Berne.

Améliorations importantes. Extension des promenades. Nouvelle buvette. Douches complètes, d'après les plus récents systèmes. Eclairage au gaz. Même corps de musique que l'année dernière. Cures de lait et de petit lait Dépôt de nos eaux minérales dans les principales villes.

Pour renseignements administratifs, prospectus et commandes, s'adresser au propriétaire,

(H. 1931) **J. HAUSER.**

Charles Wanner à la Cassarde, près Neuchâtel, informe que la propriété qui est à vendre dans cet endroit n'est pas la sienne, mais bien celle de son voisin qui le joûte en vent, où les personnes qui désirent visiter l'immeuble sont priées de s'adresser, et non chez lui.

Chez Vital Meyer à Port-Roulant dimanche 11 juin à 2 h. après midi, concert donné par la société du **Grütli**. Bonne musique. Tous les amateurs sont cordialement invités. (Si le temps est favorable)

Avis aux entrepreneurs

La commission du chemin tendant à la Montagne par la Côte de Montalchez, met au concours les travaux de ce chemin. Les entrepreneurs qui désirent faire cet ouvrage, sont invités à prendre connaissance des plans, devis et cahiers des charges, du 7 au 15 juin, chez M. L.-J. Borel, géomètre à Sauges, et à envoyer leurs soumissions à la commission du chemin, à Montalchez, pour le 16 juin, à 6 heures du soir.

Montalchez, le 2 juin 1871.

H. ROGNON,
secrétaire de la commission.

---

127. Les communiers externes de Peseux sont avisés qu'une assemblée extraordinaire de commune aura lieu le lundi 12 juin prochain, à 8 heures du matin, à la salle de commune, pour discuter le règlement forestier.

Peseux, le 5 juin 1871.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire, E. Bouvier.

Pour cause de départ

M. Auguste Lehmann, pâtissier et confiseur rue du Seyon, invite toutes les personnes qui pourraient lui devoir, de solder tous comptes jusqu'au 15 juin prochain, époque après laquelle il transmettra ses comptes et réclamations à un chargé d'affaires.

BAINS DE BRETIÈGE

Ouverture le 1er juin

Hydrothérapie. — Source ferrugineuse. — Salle de bains et de douches nouvellement reconstruites. — Eclairage au gaz. — Bureau télégraphique dans l'établissement.

S'adr. au propriétaire

Dr. JUILLARD med.

Petit-Pontarlier 1, Neuchâtel.

Atelier de gravure en tous genres Spécialités de chiffres, blasons et armoiries de familles; boîtes de montres, bijouterie et services. A la même adresse on demande pour fin courant, un bon ouvrier guillocheur sur or

ETAT CIVIL DE NEUCHATEL.

PROMESSES DE MARIAGE.

Jules-Alphonse Dumas, candidat au st-ministère, français, dom. à Genève, et Augustine-Marie-Louise Pichonnaz, institutrice, demeurant à Neuchâtel.

Décès.

Le 2 juin. Léo-Arnold, 16 ans, 6 mois, 7 jours, fils de Frédéric-Adolphe Bonjour et de Marianne née Cuanillon, de Lignières.

3. Henri Rieser, 70 ans, 2 mois, 25 jours. bernois,

3. Jean-Pierre-Simon, 2 ans, 7 mois, 28 jours, fils de Jean-Baptiste Crouzet et de Louise née Loustaud, français.

4. Jaques-Jean Lenz, 44 ans, 8 mois, 6 jours, cordonnier, époux de Marie-Rosalie née Quartier dit Maire, badois.

4. Barbara-Louise, 17 ans, 2 mois, 26 jours, fille de Jacob Kast et de Anna-Elisabeth née Preisig, appenzellois.

5. Susanne née Ammann, 33 ans, 2 mois, 10 jours, épouse de Frédéric-Antoine Borel, de Neuchâtel.

6. Rodolphe, 10 ans, 3 jours, fils de Rodolphe Hottinger et de Caroline née Wyssenbach, zuricois.

7. Aurèle Perret, 48 ans, 1 mois, 18 jours, bijoutier, époux de Madelaine-Caroline née Wenger, de la Sagne.

Naissances.

Le 28 mai. Edouard, à James-Jules Ducommun-dit-Boudry et à Rose-Elvina née Stucki, du Locle.

31. Laure-Emma, à Louis-Oscar Jacot-Descombes et à Adèle-Constance née Bise, du Locle.

1er juin. Jeanne-Sophie, à Pierre-Auguste Richter et à Anna-Marianne née Vassaux, de Neuchâtel.

3. Rodolphe, à Rodolphe Hottinger et à Caroline née Wyssenbach, zuricois.

3 Jean-Frédéric, à Johannes Enzen et à Élisabeth née Brozi, bernois.

3. Louise-Bertha, à Henri Meier et à Catherine née Hämmerli, zuricois.

4. Julie-Elise, à Gustave-Paul Eberhard et à Julie-Elise née Dardel, bernois.

5. Maria-Louise, à Robert Weber et à Anna-Maria née Helfer, zuricois.

6. Léon-Henri, à Samuel-Théodore Porret et à Lucie née Robert, de Fresens.

ETAT CIVIL DE COLOMBIER ET AUVERNIER.

EN MAI 1871.

MARIAGES.

Jean-Henri Burnier, propriétaire, dom. à Auvernier, et Marie-Louise Dessoulavy, dom. à Fontainemelon.

Daniel-Frédéric-Louis Delay, cultivateur, dom. à Auvernier, et Adèle Pernet, domestique. dom. à Chaneylaz, rière Cortaillod.

Naissances.

Le 24 mai. Adrienne-Charlotte, à Charles-François Nicoud et à Hortense-Elisabeth née Guebhardt, dom. à Colombier.

30. David-Auguste, à Aimé Sunier et à Fanny née Bourquin, dom. à Colombier.

Décès.

3 mai. Marguerite née Steiner, née en décembre 1806, veuve de Jean-Louis Morel, de et à Colombier.

8. Louise née Perro, née le 20 octobre 1839, épouse de Jean-Rodolphe Mœri, dom. à Colombier.

10. Henri-Adamir Perdrizat, né le 13 décembre 1844, vigneron, époux de Marguerite-Rosalie née Pellet, dom. à Colombier.

12. Aurèle Sandoz, né le 7 avril 1800, négociant, époux de Justine née Robert, dom. à Auvernier.

18. Christian Gilgen, né en décembre 1790, charron, veuf de Christine née Thalmann, dom. à Colombier.

29. Charles-Emile, né le 26 janvier 1871, fils de Emile-Henri Bornand et de Léontine-Elise née Wüthrich, dom. à Colombier.

29. Abram Monnier, né en juillet 1800, menuisier, veuf de Marie-Catherine née Tschäppät, dom. à Colombier.

Nouvelles.

France. — Nous demandons la permission de faire encore quelques emprunts à la correspondance parisienne de M. Eug. Bersier, pour que la domination et les actes des impies et des athées qui ont tenu Paris dans leurs serres pendant deux mois, et que certains journaux cherchent déjà à atténuer, soient nettement caractérisés aux yeux de nos lecteurs :

« Le retour de la vie et de l'activité dans Paris ne réussit pas à dissiper les souvenirs sanglants dont notre âme est encore obsédée. Je ne sais de quel nom l'histoire marquera la semaine maudite qui s'est achevée le 28 mai; mais si quelque chose peut donner l'idée de l'enfer, c'est bien le spectacle auquel il nous a fallu assister. En quelques jours, nous avons vu Paris rassembler plus de forfaits qu'il n'en faudrait pour souiller un siècle et une nation tout entière. Nos plus sinistres prévisions ont été dépassées, et devant ces atrocités qui n'ont de parallèle que les massacres de 93 ou de la Saint-Barthélemy, l'idée de progrès semble sombrer à jamais. Nous pensions que ce peuple sortirait meilleur des défaites qui avaient accablé la France, que rapprochées dans les périls et les gloires d'un siége sans pareil, les classes diverses avaient appris à se connaître, à s'aimer, que bien des préjugés, des antipathies s'étaient adoucis, et, tout à coup, nous devons assister à des haines, à des entr'égorgements tels que l'Europe en frémit encore d'épouvante; nous avions cru à l'adoucissement des mœurs, produit par la civilisation, à la diffusion des idées de philanthropie, et pendant huit mortelles journées, dans ce Paris qui réunissait l'élite des penseurs et des savants, nous avons piétiné littéralement dans le sang et respiré l'odeur des cadavres à demi-carbonisés dans les caves ou mal ensevelis dans les fossés des barricades; chacune de nos places publiques a vu se dérouler quelque drame atroce, quelque boucherie lâche et féroce; la vie humaine ne comptait plus pour rien; un mort n'était plus qu'un peu de fumier que le tombereau prochain devait ramasser. D'heure en heure nous voyions défiler de longues processions de prisonniers qu'un peloton d'exécution devait fusiller le jour même; parmi eux il y avait des femmes, des jeunes filles; elles laissaient tomber sur les spectateurs un regard cynique et plein de bravade; c'étaient des incendiaires, des *pétroleuses*, on les avait surprises au moment où elles mettaient le feu à une maison pleine d'habitants inoffensifs, à une église, à une bibliothèque, à un hôpital regorgeant de blessés; elles mouraient en exprimant le regret de n'avoir pas assez réussi !...

« La défense de Paris faite par la Commune du 22 au 28 mai ne mérite pas le nom de guerre, c'est une œuvre d'extermination et de vengeance, c'est un crime froidement prémédité. Les preuves abondent et surabondent.

« On dira, on dit déjà que la destruction de la grande ville n'a été voulue et tentée que par un ramassis de malfaiteurs, la plupart étrangers, et que la France désavoue. C'est une illusion patriotique; ce crime, la Commune l'a voulu et ce sont après tout des Français qui l'ont accompli. Non, ces incendiaires n'étaient pas des repris de bagne, des scélérats venus de tous les coins du monde; sans doute, il y avait parmi eux des Italiens, des Polonais surtout, mais ce ne sont pas eux qui ont fait la pire besogne; soldats la plupart, ils ont combattu, ils sont morts en soldats. Les vrais incendiaires, ceux qui ont réquisitionné le pétrole, ceux qui ont embrigadé des pompiers chargés d'activer le feu, ceux qui ont formé des légions de femmes pour cette mission infernale, ce sont des délégués de la Commune, des chefs de légion, d'anciens journalistes, des docteurs en médecine, des commerçants, des pharmaciens, des ouvriers; voilà la vérité. Ces pétroleuses, ce ne sont pas toutes des femmes perdues; il y a là des dames de la bourgeoisie et beaucoup de ces ouvrières dont on aurait admiré derrière un comptoir de magasin la bonne grâce et l'amabilité.

» On nous dit que ceux qui ont accompli ces forfaits étaient enivrés à tel point par la lutte qu'ils ne pouvaient plus mesurer la portée de leurs actes. Théorie commode en vérité! Il est du reste entendu qu'on ne s'en sert que pour justifier ses amis. On ne s'avisera pas, par exemple, de l'appliquer à l'armée qui a fait le 2 décembre. Remarquez en outre que l'ivresse du crime, croissant avec le crime même, plus on assassine, plus on tue, moins on est responsable. Il suffit que les actes deviennent sauvages pour qu'ils ne soient plus scélérats. Si Tropmann avait tué son ennemi, il eût été coupable; on doit l'absoudre pour avoir égorgé cinq enfants. A quel état de démence morale en sommes-nous donc venus pour que de pareilles idées soient publiquement soutenues!

» Eh bien! cette excuse même, si sophistique qu'elle soit, les incendiaires de la Commune ne pourront pas s'en couvrir. Il n'est pas vrai qu'ils aient agi dans l'égarement de la lutte. Ils avaient tout préparé, tout combiné d'avance avec une hypocrisie effroyable. Leur plan était d'attribuer ces incendies aux obus versaillais : on a retrouvé le dernier numéro du *Journal officiel* de la Commune; que dit-il à la date du mardi 22 mai? « L'incendie du ministère des finances est éteint; » et plus loin : « Nos obus portent la mort dans les rangs des incendiaires et sur les positions qu'ils viennent, nouveaux démons, d occuper au milieu des flammes de la grande cité respectée par les Prussiens »

» Ainsi, d'après le *Journal de la Commune*, ce sont les Versaillais qui incendient; c'est sur eux qu'on prétend faire retomber l'odieux du crime. La Commune, elle, protège la cité, elle a déjà sauvé le ministère des finances! Les misérables! Et à cette heure même, leurs pompiers arrosaient de pétrole tous les bâtiments de Paris. Connaissez-vous dans toute l'histoire un pareil exemple de perfidie et de scélératesse? *(A suivre).*

Versailles, 8 juin. — Les princes d'Orléans ont pris l'engagement de donner leur démission après la validation de leur élection, et de ne pas se représenter aux élections pendant la durée de la législature actuelle.

Le *Journal officiel* publie une circulaire de M. Jules Favre sur les causes de l'insurrection parisienne dont les principales sont: 1° l'accumulation de 300,000 ouvriers amenés à Paris par les travaux de l'empire; — 2° les menées des agitateurs jacobins vaincus le 31 octobre et le 22 janvier; — 3° l'action de l'Association internationale des travailleurs dont la circulaire de M. Favre expose les doctrines et les dangers.

Versailles, 8 juin, 6 h. du soir. — L'assemblée nationale a abrogé les lois d'exil par 484 voix contre 103. — Elle a ensuite validé les élections des princes d'Orléans par 448 voix contre 113.

Constantinople, 7 juin — Ce matin, presque au même moment des incendies ont éclaté en quatre endroits différents de la ville. Environ 170 maisons ont été brûlées. On suppose que ces incendies sont dus à la malveillance.

NEUCHATEL. — Le conseil général de la municipalité a eu, les 7 et 8 courant, deux longues séances dans lesquelles il s'est occupé entr'autres du projet de correction de la route de la gare, et de la question d'un nouveau cimetière. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'indiquer sommairement les principales décisions adoptées.

L'exécution du plan de correction de la route de la gare sera poursuivie sans interruption jusqu'à son complet achèvement. On fera en particulier un élargissement immédiat d'un tronçon au-dessous du passage sous voie, pour utiliser les déblais auxquels ce travail donnera lieu.

Les modifications apportées au plan ensuite de la convention entre le conseil municipal et la compagnie le 23 mai 1871, sont approuvées.

La dépense de ce travail sera couverte au moyen des sommes déjà affectées à ce but, du produit des ventes de terrain et d'un emprunt. La somme à emprunter est fixée à fr. 250,000.

Relativement à la question d'un nouveau cimetière, le conseil municipal propose l'achat d'un terrain aux Repaires, près la route de Peseux, d'une étendue de 53 ouvriers; le coût s'élèverait à fr. 46,000. Après une longue discussion dans laquelle d'autres emplacements ont été indiqués, toute la question a été renvoyée au conseil municipal pour examen ultérieur.

Quant à l'aménagement et à la police du cimetière du Mail, il a été décidé de commencer un nouveau tour d'inhumation dans la partie Ouest de la grande allée, quand il n'y aura plus de place dans la partie Est, qui est celle où l'on enterre actuellement.

Les 60 tombes dont il a été demandé la conservation en temps utile, inscrites sur le plan de rotation du n° 1 à 60, seront maintenues intactes aussi longtemps qu'il n'y sera pas vu d'inconvénients.

— Samedi dernier, dit la *Gazette de Lausanne*, on a rendu les derniers devoirs à Cortaillod au célèbre économiste et naturaliste espagnol Don Ramon de La Sagra. Ce vénérable septuagénaire qui avait quitté Paris en octobre et qui séjournait à Neuchâtel depuis cette époque, était depuis quinze jours en visite chez un ami, M. Hugentobler, traducteur et propagateur des idées sociales de Colins, lorsqu'il a été frappé par la mort. M. de la Sagra a voulu être enterré avec les cerémonies de l'Eglise catholique dans laquelle il était né, quoique ses idées eussent dépassé le catholicisme et surtout le catholicisme de son pays pour lequel il rêvait un meilleur avenir.

Dernières nouvelles.

Versailles. — Le rapport du ministre des finances qui accompagne le projet d'emprunt, insiste sur la nécessité pressante du paiement de deux milliards pour mettre fin à l'occupation. Pour la réussite de l'emprunt, il compte sur l'appui des nations étrangères et sur l'énergie de la participation de la France. I montre combien l'ordre et la paix sont nécessaires pour mettre la France en état de remplir ses engagements. Il dit que le gouvernement est décidé à observer une stricte économie.

Cultes du dimanche 11 Juin 1871.

A 7 heures et demie.
Catéchisme supérieur à la Collégiale.
Catéchisme élémentaire à la chap. des Terraux.
A 8 ½ heures.
1er Culte franç. à la Collégiale
Culte allemand à la chapelle des Terreaux.
A 10 ¾ heures.
2e Culte français à la chapelle des Terreaux
Ecole du dimanche à la Collégiale.
Après-midi, à 3 heures.
Culte avec prédication, à la chap. des Terreaux.
Soir, à 8 heures.
Culte avec méditation, à la chap. des Terreaux.